L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 41, 6 novembre 2015

Les élèves de 6e année de l'école Mildred Hall ont été les premiers à personnifier les personnages historiques dénés, mis en valeur au centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles. Sur la photo, les personnalités représentées sont Emil Drygeese, Kaw Tay Whee, Peter Sangris, Michel Sikyea, Brent Betsina, Susie Drygeese et Akaitcho. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

CSFTNO

Tout reste à négocier

La Cour suprême du Canada n'entendra pas les deux causes opposant le gouvernement ténois à la Commission scolaire francophone des TNO et à l'Association des parents ayants droit de Yellowknife. Après la déception, les demandeurs franco-ténois veulent garder espoir.

Maxence Jaillet

Le verdict est tombé le 29 octobre 2015 et la Cour suprême du Canada ferme la porte aux revendications de gestion des admissions par la Commission scolaire francophone des TNO (CSFTNO) et l'obtention de locaux équivalents aux infrastructures des écoles anglophones pour l'école Boréale de Hay River et l'école Allain St-Cyr de Yellowknife. Trois ans après la décision favorable aux revendications francophones en première instance et neuf mois après le verdict de la Cour d'appel des TNO reversant la plupart de ces gains, la fin des procédures juridiques provoque la déception au sein des demandeurs francophones.

« Nous anticipions une décision positive, alors ce jeudi matin, nous étions très déçus », avoue la directrice générale de la CSFTNO, Yvonne Careen. Présente au congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones à Saint-Jean Terre-Neuve, la directrice a eu le soutien de ses pairs et n'a laissé paraitre après coup, qu'espoir et détermination pour résoudre ces enjeux.

« La décision de la Cour suprême de ne pas entendre la cause ne veut pas dire qu'elle confirme la décision de la Cour d'appel des TNO. Mais plutôt qu'ils ont déjà pris position sur la cause Rose-des-Vents en Colombie-Britannique et déjà répondu à celle de l'école Émilie Tremblay au Yukon. C'est donc à nous d'aller négocier avec le gouvernement territorial », explique Careen. Quelques jours après la décision, c'est un message d'espoir, que la directrice a voulu transmettre aux élèves, parents et employés des deux écoles francophones. Des réunions publiques organisées à l'école Boréale le 4 novembre et à l'école Allain St-Cyr le 6 novembre, lui ont donné l'occasion d'expliquer qu'il y avait « d'autres moyens à prendre ». « Ce n'est pas le bout de la ligne, nous allons discuter pour créer des situations gagnantes pour nos élèves et pour les TNO ».

Pas uniquement un gymnase

Certes, les détails de la construction ordonnée par la cour d'un gymnase et d'une salle spécialisée à l'école Allain St-Cyr seront sur la table, mais les négociations pourront également inclure les permissions d'admissions attribuées à la Commission et l'égalité des infrastructures. C'est ce qu'avance l'avocat Roger Lepage qui a représenté la CSFTNO dans ces dossiers : « Dans une situation similaire au Yukon, où les deux parties avaient le choix de négocier où de retourner en Cour, le gouvernement du Yukon s'est ouvert aux discussions ». En août dernier, le gouvernement yukonnais annonçait en effet, la mise en place d'un comité de règlement avec la Commission scolaire francophone du Yukon. Depuis, un sous-comité de construction de la nouvelle école travaille sur une solution temporaire pour accommoder les élèves du secondaire de l'Académie Parhélie. Aucune des deux parties n'a voulu commenter l'avancement des négociations, mais il est de connaissance publique que l'objectif est d'inaugurer un centre scolaire communautaire pour la rentrée 2018.

« On espère que le gouvernement des TNO fera preuve d'autant d'ouverture, maintenant que le dossier juridique est fini », dit Me Lepage, ajoutant qu'ultimement, les parents franco-ténois ont toujours le droit de déposer une requête, qui est beaucoup plus rapide qu'un procès, pour régler certaines questions telles que la directive ministérielle sur les permissions d'inscription imposée par le gouvernement depuis 2008.

La position du GTNO

Me Faille, qui a représenté le gouvernement des TNO, explique que le GTNO est prêt à mettre en œuvre les décisions de la Cour d'appel des TNO rendues en janvier 2015. « Selon moi, les décisions de la Cour

Négocier

Suite en page 2

Négocier

Suite de la une

d'appel sont celles qui sont les plus pertinentes. Mais maintenant, il y a l'aspect juridique et l'aspect politique. Ce sera au gouvernement de voir s'il veut encore surpasser ses obligations en négociant avec la CSFTNO. Ce sera une décision politique bien sûr informée par l'état du droit », de rappeler Maxime Faille. Pour l'instant, le ministère de l'Éducation ténois refuse de commenter son approche face aux négociations et évoque simplement qu'il s'engage à respecter ses obligations dictées par la Cour d'appel des TNO et qu'il continuera de travailler avec la CSFTNO pour mettre en œuvre la décision de la Cour.

Yvonne Careen dit qu'elle a rencontré le sous-ministre et le sous-ministre adjoint le 23 octobre dernier et qu'elle va de nouveau rencontrer le gouvernement. Elle espère aussi que le GTNO saura satisfaire les parents franco-ténois et éviter une autre démarche juridique.

La Cour suprême du Canada a rejeté l'appel sans dépens. Ce qui veut dire que la CSFTNO doit assumer les frais juridiques qu'elle a encourus durant l'instance de la Cour d'appel des TNO.

C'est d'entrée de jeu que les équipes des filles de moins de 19 ans de l'école Boréale (l'équipe la plus rapprochée) et de l'école Allain St-Cyr se sont affrontées. L'équipe de l'école Allain St-Cyr a remporté la victoire, en route vers une participation à la finale de leur division. Elles se sont inclinées devant l'école DJSS. Félicitations à tous les joueurs et toutes les joueuses! Tous les parents et amis sont très fiers de vous. (Crédit photo : Alain Bessette)

Les taux d'évaluation 2016 sont maintenant disponibles!

Voici venu le moment de l'année où : votre nouveau taux d'évaluation vous est envoyé par la poste. Cette année, le Guide des taux de cotisation sera disponible sur *WSCC Connect*, nos nouveaux services en ligne.

Visitez notre site Web à wscc.nt.ca/fr et cliquez sur le bouton *WSCC Connect*!

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous au 1 800 661-0792 ou visitez le wscc.nt.ca.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Territoires du Nord-Ouest

LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

AVIS

Congé autorisé pour les élections

La sous-ministre des Ressources humaines, Mme Bronwyn Watters, a accordé un congé à M. Edwin Castillo, gestionnaire de la planification financière à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, à Yellowknife. En vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique*, M. Castillo peut prendre congé pour se porter candidat à la prochaine élection territoriale.

Le congé prendra effet à compter du 26 octobre 2015 et se terminera à 17 h le 23 novembre 2015.

Si M. Castillo est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il perdra sa qualité de fonctionnaire au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Territoires du Nord-Ouest

LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

AVIS

Congé autorisé pour les élections

La sous-ministre des Ressources humaines, Mme Bronwyn Watters, a accordé un congé à M. Norman Snowshoe, gestionnaire de l'environnement et de l'exécution de la loi au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, à Inuvik. En vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique*, M. Snowshoe peut prendre congé pour se porter candidat à la prochaine élection territoriale.

Le congé prendra effet à compter du 26 octobre 2015 et se terminera à 17 h le 23 novembre 2015.

Si M. Snowshoe est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il perdra sa qualité de fonctionnaire au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Décès de Tony Chang

Tony Chang est décédé à l'âge de 63 ans le 24 octobre. Il était l'un des entrepreneurs et promoteurs immobiliers les plus connus de Yellowknife. La cause de sa mort n'est pas encore connue.

M. Chang a construit TC Entreprises, qui est devenue l'une des plus importantes sociétés de développement de propriété de la ville. Il détenait notamment l'Arnica Inn, YK Chrysler, Boston Pizza et un certain nombre d'immeubles d'habitation à Yellowknife, au Manitoba, à Île-du-Prince-Édouard et ailleurs.

Chute des dépenses pour l'exploration

La croissance faible de la demande chinoise de bijoux canadiens influe sur le prix du diamant. Cet impact pourrait d'ailleurs se faire sentir dans l'industrie du diamant de l'Arctique canadien. Selon une estimation du gouvernement canadien, les dépenses d'exploration et de production de diamants aux Territoires du Nord-Ouest devraient chuter de 54 pour cent cette année.

Rappelons que les TNO sont le troisième producteur de diamants au monde.

Fibre optique

Le gouvernement du Yukon veut construire une ligne de fibre optique le long de la route Dempster jusqu'à Inuvik. Cet ajout mettrait fin à de fréquentes interruptions de service Internet dans le territoire en lui fournissant un lien de sauvegarde pour le sud du Canada.

Le câble de 32 millions $ seraconnecté à une ligne de fibre optiquerejoingnant la vallée du Mackenzie à Inuvik. Le gouvernement du Yukon espère que le projet sera achevé dans deux ans environ.

Exprimez-vous

La ville de Yellowknife souhaite vous entendre. Deux journées portes ouvertes seront tenues par les fonctionnaires municipaux, où il vous sera possible de commenter le développement de l'espace 50-50, du réseau de sentiers Twin Pine Hill et du parc riverain Hank Koenen. Également, un formulaire de rétroaction en ligne sera disponible à compter du 6 novembre. Les portes ouvertes auront lieu à la mairie les 9 et 10 novembre prochains.

Prisons

Les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut détiennent les plus hauts taux d'incarcération au pays. Les trois territoires emprisonnent plus de gens par habitant que le reste du Canada. Les Territoires du Nord-Ouest affichent un taux d'emprisonnement par habitant plus élevé que celui des États-Unis.

Radio-Canada a révèlé qu'en 2013, les Territoires du Nord-Ouest comptaient près de neuf fois le nombre de personnes en prison par habitant que la moyenne canadienne. En 2013-2014, le taux d'incarcération des TNO était 755 pour 100 000. Cependant, les taux d'incarcération dans les territoires fluctuent énormément en raison de la faible population à partir de laquelle les chiffres sont extrapolés. Toutefois, la plupart des infractions qui conduisent à la prison sont mineures.

Vingt-cinq sportifs seront intronisés

Des sportifs remarquables recevront le plus grand honneur de la communauté sportive des TNO le 20 novembre prochain. Les lauréats de cette année comprennent un pionnier pour les sports de l'Arctique aux Territoires du Nord-Ouest, une équipe de passionnés de sports qui a créé la Fédération de sport du Nord et l'équipe de balle rapide de 1979 qui s'est rendu à la finale du Championnat canadien. De plus, la seule athlète à être nommé aux NWT Sport Hall of Fame est Meika McDonald. Elle a été médaille d'or au Alaskan High Kick en 2002 et médaille d'argent en général pour les sports inuits, toujours en 2002.

Gala annuel de danse de salon

Un paso doble à ne pas manquer

Les danseurs de Vicenta Sumcad Bugg se préparent pour le gala annuel de danse de salon qui aura lieu le 7 novembre 2015 à l'hôtel Explorer.

Maxence Jaillet

Le premier samedi du mois de novembre est le rendez-vous annuel pour applaudir les danses de couple de la capitale ténoise. Le gala de danse de salon présentera sa cuvée 2015 le 7 novembre, après un repas teinté de divertissements. Cette édition sera marquée d'une première après trois décennies d'existence de l'événement : un paso doble dynamique dansé sur une adaptation martiale de Carmina Burana.

Vicenta Sumcad Bugg le répète à ses danseurs : « Pour danser le paso doble, il faut les bonnes personnes. Si tu es le ou la bonne danseuse, tu le fais! Si tu ne l'es pas, tu ne le fais pas ». Cette année, elle a trouvé le couple qui pourrait atteindre ce calibre de perfectionnement : Victoria Savage et Richard Lebreton.

Le contrôle et l'évasion se retrouvent dans cette rumba dansée par Audrey Marceau et Louis Gaétan. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Le danseur, qui suit l'inspiration de Vicenta depuis trois galas maintenant, voulait relever ce défi. « Nous pratiquons cette danse depuis le printemps. Il faut être extrêmement en forme. Le physique, c'est une grosse partie du travail. Et pour ma partenaire, il ne faut pas qu'elle ait peur de s'abandonner, autant au niveau de ses émotions que de ses mouvements », raconte ce danseur de salsa, tango ou batchata, avouant que le paso doble est une danse qu'il l'a toujours attiré.

Mais il n'y a pas que la danse déchirante du torero et de sa cavalière durant ce gala de danse. Cinq danses de groupe telles que le tango argentin et le chachacha seront également au menu de la soirée. Le maitre de cérémonie, Darryl Dolynny, présentera plusieurs autres prestations, dont celle des danseurs Audrey Marceau et Louis Gaétan. Une danse sensuelle et acrobatique rythmée par une lente rumba. Audrey Marceau explique que danser la rumba est une première pour elle, et que si elle a déjà fait la Place des Arts à Montréal, le côté plus intime du gala demande néanmoins du courage : « J'ai fait beaucoup de danse contemporaine, j'ai dansé devant des auditoires plus imposants, mais pour ce gala, je danse en talon haut et devant du monde que je connais. C'est intimidant. »

À travers ce gala, Vicenta Sumcad Bugg recherche une plateforme pour exposer ses danseuses et danseurs. La première partie du gala est donc assurée par ses élèves et la seconde présente un couple de danseurs professionnels, Grace Lau et Marc Pinco. Selon l'organisatrice, ces danseurs d'Edmonton inspireront son équipe multiculturelle. Elle assure que l'enseignement de la danse est sa passion et qu'elle aime particulièrement faire évoluer ses élèves. « Ce que je regarde chez une ou un danseur, c'est sa qualité à se transformer. Peu importe ses habilités, c'est sa capacité à être modelé qui m'intéresse. Alors je peux aller dans les bars pour regarder les gens danser et finalement demander à une personne si elle serait intéressée à faire partie de mes classes », confie Sumcad Bugg.

Collecte de bouteilles

L'école Allain St-Cyr organise une collecte de bouteilles au profit du voyage échange qui aura lieu cette année.

La collecte aura lieu ce samedi, le 7 novembre 2015, de 9h à 15h. Vous pouvez nous contacter directement au (867) 445-5755 si vous voulez que nous allions chercher vos contenants directement chez vous.

La Connexion WSCC est maintenant en ligne!

La commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) lance la *Connexion WSCC*. Visitez wscc.nt.ca/fr et cliquez sur le bouton *Connexion WSCC* pour accéder aux services pratiques de la CSTIT en ligne destinés aux employeurs.

Tous les employeurs inscrits auprès de la CSTIT recevront une trousse par la poste. Cette trousse explique comment créer votre compte *Connexion WSCC* afin de pouvoir :

- Effectuer un paiement
- Voir les taux de cotisation
- Demander des lettres de conformité

La CSTIT évolue et d'autres services sont prévus pour l'avenir. Téléphonez au 1-800-661-0792 pour obtenir plus d'informations.

WSCCNTNU

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 **wscc.nu.ca 1.877.404.4407**

Éditorial

Alain Bessette

Retour à la case départ

La première impression que nous avons eut au journal la semaine dernière est que la Cour suprême du Canada venait de rabrouer les francophones du pays. Voilà une opinion simple, claire et bien définie.

Par la suite, nous avons interviewé les avocats des deux parties en litige. Je suis maintenant certain que l'hiver passé, les deux avocats ont été déçus en allant voir le film *50 Shades of Grey* : les deux croyaient aller voir un drame judiciaire.

En rejetant les appels des deux parties, la Cour suprême aurait plutôt renvoyé les parties dans des discussions et des négociations qui reposeraient essentiellement sur les jugements récents de la Cour suprême dans la cause Rose-des-vents et celle du Yukon.

Si on se fie à la décision du Yukon, la question du contrôle des admissions devrait rester au même point qu'à l'heure actuelle. Le gouvernement a juridiction en cette matière, mais comme le confirme la cause du Yukon, rien n'empêche le gouvernement de faire preuve de grandeur d'âme et de céder cette prérogative aux commissions scolaires.

La question est plus difficile à régler sur le plan des infrastructures. Le jugement récent de la Cour suprême dans la cause Rose-des-vents admet la nécessité de comparer les services éducatifs reçus par les différents groupes linguistiques dans leurs zones géographiques respectives pour évaluer si ces groupes ont un traitement égalitaire.

En bref, les jugements de la Cour suprême sont plutôt négatifs sur la question du contrôle des admissions, mais sont positifs sur la question des infrastructures scolaires, notamment la question du transport des écoliers.

Les parties en présence doivent maintenant retourner à la table de négociation afin de faire en sorte que les élèves francophones puissent avoir accès aux services éducatifs auxquels ils ont droit.

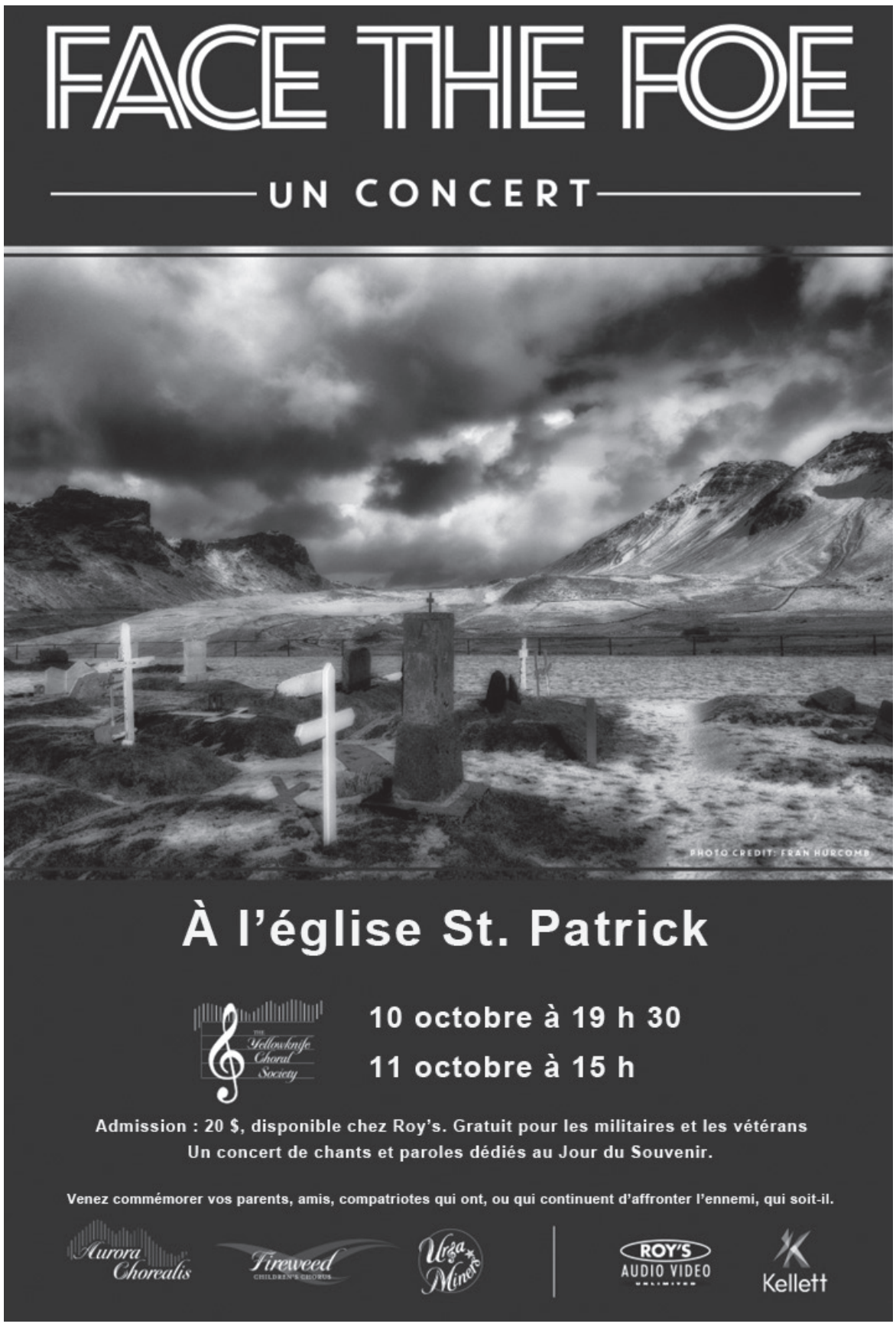

L'aquilon

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet
et Noémie Bérubé

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donalden Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

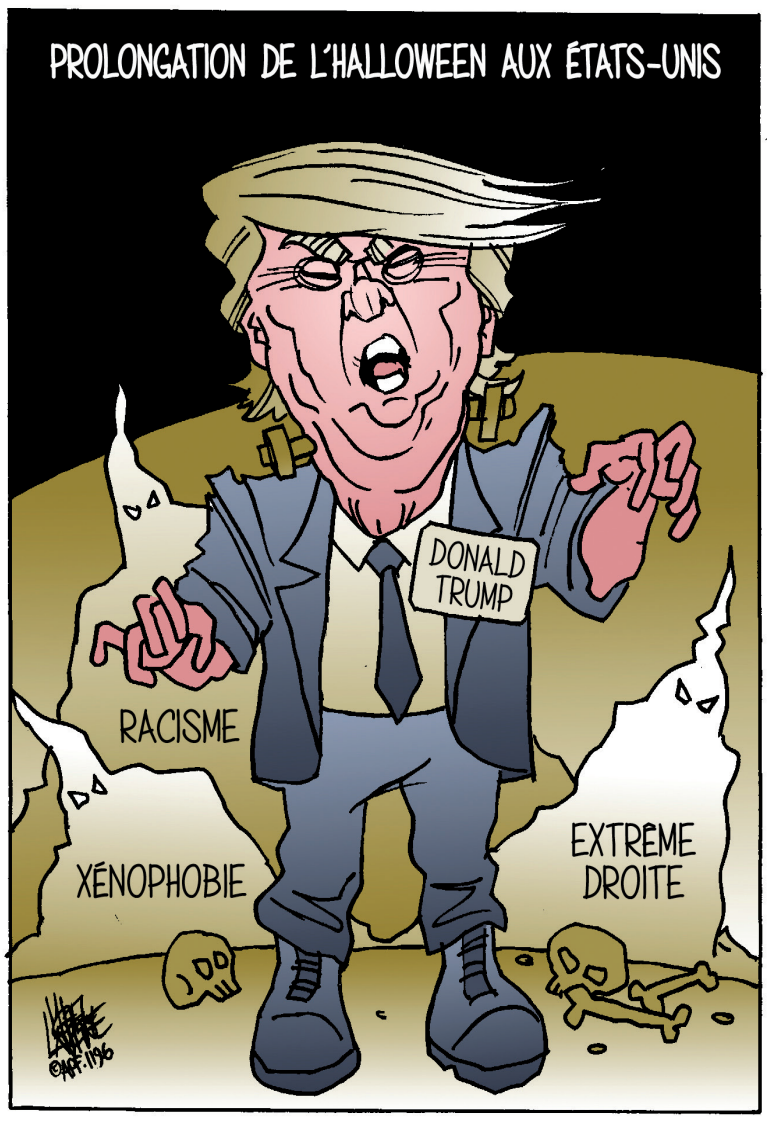

DU 1er AU 7 NOVEMBRE 2015

SEMAINE NATIONALE DE L'IMMIGRATION *francophone*

Une diversité qui nous unit

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada

Citoyenneté et Immigration Canada | Citizenship and Immigration Canada

La Semaine nationale de l'immigration francophone est une initiative de la FCFA du Canada et des Réseaux en immigration francophone (RIF), rendue possible grâce à l'appui financier de Citoyenneté et Immigration Canada.

@FCFAimmigration

immigrationfrancophone.ca

Francophonie des Amériques

Amber O'Reilly, candidate

La Franco-Ténoise Amber O'Reilly, âgée de 22 ans, est la plus jeune candidate officielle pour le poste de la personne âgée de moins de 35 ans aux élections 2015 du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques.

Noémie Bérubé, Maxence Jaillet

« Ça fait longtemps que je suis impliquée dans la francophonie aussi bien aux Territoires du Nord-Ouest qu'à l'échelle nationale et même internationale. J'aurai bientôt terminé mes études de premier cycle et j'aimerais poursuivre des occasions qui vont aider à l'avancement de mes buts de carrière, j'aimerais aller en diplomatie », lance Amber O'Reilly, qui compte sur l'appui des Territoires et de la francophonie pour remporter cette élection. Une expérience au conseil d'administration serait pour elle une bonne occasion de se renseigner sur les différentes réalités francophones dans les Amériques. De plus, la jeune femme souhaite donner une voix aux francophones des régions isolées en faisant de la consultation par l'entremise des réseaux sociaux. Elle veut également avoir une liaison avec les médias des régions pour se donner une idée des enjeux qui sont importants et des défis auxquels ces francophones font face.

Celle qui se décrit comme une « Franco-ténoise, Canadienne française et francophone citoyenne du monde » avoue avoir consulté les autres candidatures. Elle admet que les expériences professionnelles et les compétences des autres candidats serviraient bien au Centre : « Ce qui me démarque des autres, c'est que je suis la plus jeune et pour moi, l'âge n'est pas un facteur qui influe sur les capacités ou expériences de quelqu'un. J'ai acquis une perspective sur cette diversité-là en ayant grandi dans un milieu ou le français est très minoritaire, je comprends que le français ne représente pas la même chose partout. »

De plus, O'Reilly désire apporter la perspective de la jeunesse au Centre de la francophonie des Amériques : « Je pense que le Centre fait un très bon usage de la technologie et j'aimerais continuer de miser sur le potentiel des technologies d'aujourd'hui. »

Elle remercie la communauté franco-ténoise qui l'a toujours encouragée dans ce genre d'entreprise.

Après sept ans d'existence, le Centre de la francophonie des Amériques compte un peu plus de 15 000 membres avec droit de vote. Avant le 9 novembre 2015, ils devront élire deux administrateurs du Conseil d'administration. Une personne provenant du Québec, et une personne âgée de 35 ans et moins. Le troisième poste d'administrateur élu parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadienne du Canada n'a reçu qu'une seule candidature admissible, il n'y aura donc pas de vote pour ce poste.

Le conseil d'administration du Centre est composé de 15 administrateurs bénévoles : quatre personnes nommées par le gouvernement du Québec, quatre personnes désignées par des ministres et sept personnes élues parmi la francophonie des Amériques, dont une personne du Québec, une de l'Ontario, une de l'Acadie, une de l'Ouest ou des territoires, une personne de l'extérieur du Canada, une personne élue parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada et une personne âgée de 35 ans et moins.

Pour représenter l'audience principale des activités du Centre, le CA détient un administrateur de moins de 35 ans qui sera amené à réfléchir au travail dirigé vers les jeunes. Mais, actuellement, d'après Denis Desgagné, président directeur général du centre, la jeunesse est représentée par trois administrateurs de moins de 35 ans.

Différents dossiers attendent le nouveau CA en 2016, dont la poursuite de l'Entente pluriannuelle du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique et la poursuite de la programmation du Centre : la 5e édition du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques en juillet 2016, Anime ta francophonie, Les Amériques littéraires, La bibliothèque des Amériques...

Les personnes choisies pour accomplir ces mandats de trois ans seront annoncées le 14 décembre 2015.

Le vote sur http://www.francophoniedesameriques.com/gouvernance/elections-2015/candidats-elections-2015/ a débuté le vendredi 30 octobre et prendra fin le lundi 9 novembre.

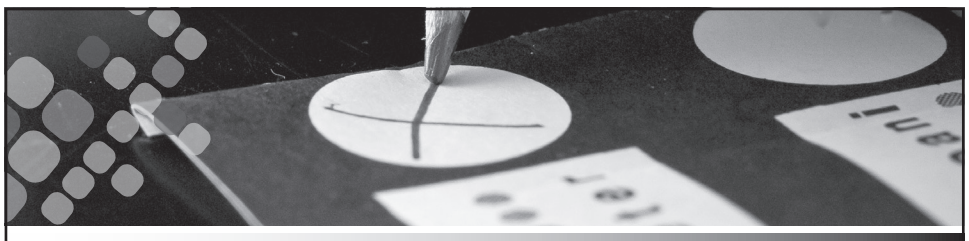

ÉLECTIONSTNO

Quand puis-je voter?

Journée officielle du scrutin
Lundi 23 novembre, de 9 h à 20 h

Au bureau de votre directeur du scrutin
Début : **mercredi 11 novembre**
Fin : **samedi 21 novembre**
www.electionsnwt.ca/fr/directeurs-du-scrutin

Bulletin de votre d'un électeur absent
Date limite pour les demandes : **vendredi 13 novembre**
Date limite pour soumettre le bulletin : **lundi 23 novembre à 20 h**
www.electionsnwt.ca/fr/electeurs-absents

Scrutin mobile
Pour les électeurs à mobilité réduite.
Date limite des demandes : **vendredi 13 novembre**
Remise du bulletin : **entre le 16 et le 19 novembre**
Communiquez avec votre directeur du scrutin pour en savoir plus.
www.electionsnwt.ca/fr/directeurs-du-scrutin

Vos renseignements personnels sont-ils à jour?
Saviez-vous que vous pouvez mettre à jour GRATUITEMENT votre adresse sur votre permis de conduire ou votre carte d'identification générale?
Faites ce qu'il faut pour pouvoir voter!
www.electionsnwt.ca/verification-de-lidentite-des-electeurs

Sans frais : 1-844-767-9100 Elections NWT @ElectionsNWT

La Connexion WSCC est maintenant en ligne!

La commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) lance la *Connexion WSCC*. Visitez wscc.nt.ca/fr et cliquez sur le bouton *Connexion WSCC* pour accéder aux services pratiques de la CSTIT en ligne destinés aux employeurs.

Tous les employeurs inscrits auprès de la CSTIT recevront une trousse par la poste. Cette trousse explique comment créer votre compte *Connexion WSCC* afin de pouvoir :

- Effectuer un paiement
- Voir les taux de cotisation
- Demander des lettres de conformité

La CSTIT évolue et d'autres services sont prévus pour l'avenir. Téléphonez au 1-800-661-0792 pour obtenir plus d'informations.

WSCCNTNU

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 **wscc.nu.ca 1.877.404.4407**

Patinage de vitesse

Enfin, de la glace!

Finno Celestin

Après une longue attente depuis février dernier, l'équipe de patinage de vitesse de Hay River a renoué avec la patinoire locale au centre récréatif Don Stewart.

Dirigé par Kristen Mahler et Harry Scheper, les jeunes s'initient au patinage de vitesse à travers des jeux leur permettant d'améliorer leur coup de patin, tout en ayant du plaisir. Une chose remarquable est que les entraineurs n'appliquent aucune pression sur les jeunes, ce qui rend la pratique de cette discipline très intéressante pour les enfants. Au niveau suivant, pour les jeunes plus âgés, la différence est que les exercices sont simplement un peu plus axés sur la technique, de sorte qu'ils soient outillés pour la compétition, si tel est leur désir.

Parlant de compétition, les jeunes de Hay River participant aux activités de patin de vitesse, ont eu des entraîneurs de Yellowknife pour leur donner des conseils et des trucs. Le samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre, ils ont aidé les jeunes à pousser leur patinage à un niveau supérieur.

Spencer Tweedie-Pitre, 11 ans, et son grand frère, Harrison Tweedie-Pitre, 14 ans font tous deux partie de l'équipe de Hay River. Le cadet de la famille fait partie du groupe des débutants et l'aîné pour sa part, du groupe avancé. Ce dernier a répondu à quelques questions concernant son intérêt sur la discipline, ses objectifs et les difficultés qu'il a rencontrées en pratiquant ce sport.

« Un ami m'a parlé de ce sport, et ça m'a intéressé» a-t-il répondu pour expliquer ce qui avait piqué sa curiosité. À la suite de la fermeture prématurée du centre récréatif de Hay River l'an dernier, quel était son sentiment face à cette longue période sans glace et son retour sur celle-ci? « Ça fait du bien d'être de retour à la patinoire, mais d'un autre côté c'était plaisant de dormir les samedis matins », ajoute-t-il avec un sourire aux lèvres. Harrison ne se met pas de pression, il cherche simplement à s'amuser en pratiquant ce sport, il n'a pas de rêve olympique pour l'instant. Cependant il ajoute : « Je veux être le plus rapide possible, le plus rapide de mon groupe. »

Les patineurs de vitesse de Hay River sont de retour sur la glace : Ian Aylward, Jon Tatti, Kristin Mahler, Annika Pellissey, Jacob Aylward, Harry Scheper, Nicole Griffiths, Harrison Tweedie-Pitre et son petit frère Spencer Tweedie-Pitre au centre. (Crédit photo : Finno Celestin)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca

Spécialiste infosanté de niveau 3

Administration des services de santé et des services sociaux de Beaufort-Delta — **Inuvik, TNO**

Poste temporaire de deux ans

Le traitement initial est de 34,67 $ l'heure (soit environ 67 606 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 322 $.

Nº du concours : 13099 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Directeur du Western Arctic Research Centre

Collège Aurora — **Yellowknife, TNO**

Poste temporaire se terminant le 31 mars 2017

Le traitement initial est de 51,29 $ l'heure (soit environ 100 015,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 322 $.

Nº du concours : 13142 **Date limite :** 9 novembre 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Services de gestion et de recrutement, Centre des services des ressources humaines d'Inuvik, C. P. 1869, 66, rue Franklin Manor, Inuvik NT X0E 0T0. Télécopieur : 867-678-6620;
courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Travailleur social communautaire de niveau III

Agence de services communautaires tłı̨chǫ (ASCT) — **Behchokǫ̀, TNO**

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 42,75 $ l'heure (soit environ 83 362 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 125 $.

Nº du concours : 13135 **Date limite :** 13 novembre 2015

Agent administratif

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Łutselk'e, TNO**

Poste temporaire d'un an

Le traitement est compris entre 31,16 $ et 37,20 $ l'heure (soit entre 60 762 $ et 72 540 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 19 403 $.

Nº du concours : 13128 **Date limite :** 10 novembre 2015

Coordonnateur des urgences médicales, Urgences-médic

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Urgences-médic

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13141 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Auditeur interne de niveau II

Ministère des Finances, Bureau de la vérification interne — **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement est compris entre 40,85 $ et 48,77 $ l'heure (soit entre 79 658 $ et 95 102 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13063 **Date limite :** 17 novembre 2015

Infirmier autorisé – obstétrique

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de soins aux patients

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13133 **Date limite :** 10 novembre 2015

Infirmier autorisé de relève – obstétrique

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de soins aux patients

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 13134 **Date limite :** 10 novembre 2015

Infirmier autorisé de relève – Chirurgie d'un jour

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de soins aux patients

Poste permanent

Le traitement est compris entre 44,75 $ et 53,44 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.
Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Nº du concours : 13069 **Date limite :** 6 novembre 2015

Commis d'entrepôt

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement est compris entre 30,03 $ et 35,85 $ l'heure (soit entre 58 559 $ et 69 908 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13140 **Date limite :** 12 novembre 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Services de gestion et de recrutement, Ministère des Ressources humaines, C. P. 1320, Immeuble Laing, 3e étage, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445,
courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

• Pour se voir accorder la priorité en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent montrer clairement qu'ils y sont admissibles. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

En recherche de main-d'œuvre qualifiée? Le CDÉTNO peut vous guider!

Le CDÉTNO soutient les employeurs ténois dans l'embauche de travailleurs qualifiés pour combler les emplois aux TNO. Lorsque des emplois qualifiés ne sont pas comblés localement, l'immigration peut répondre aux besoins des entreprises ténoises.

Le CDÉTNO participe à Destination Canada, du 17 au 21 novembre. Employeurs, contactez-nous si vous souhaitez promouvoir vos offres d'emploi: Audrey Marceau, emplois@cdetno.com

CDÉTNO
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest

Citizenship and Immigration Canada / Citoyenneté et Immigration Canada

www.aquilon.nt.ca

MOTS CROISÉS

Nº 396

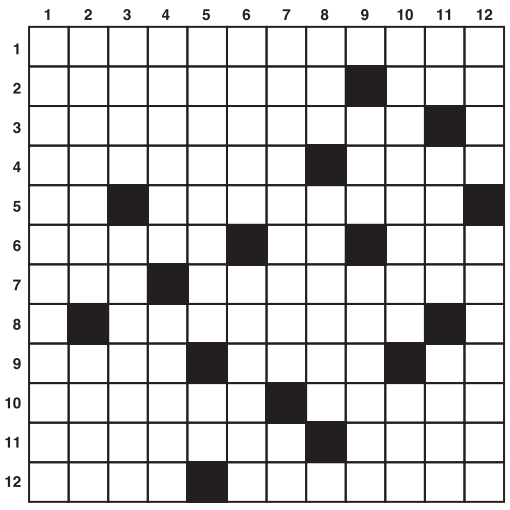

HORIZONTALEMENT

1- Resserrement, rétrécissement.
2- Jeune fille laide. – Rejeta comme faux.
3- S'agiterait pour se débarrasser de l'eau.
4- Cataloguai. – Acteur américain (1931-1955).
5- Personnel. – Autocollants.
6- Gratter. – Dupe. – Baie des côtes de Honshû.
7- Patrie d'Abraham. – Qui n'ont pas été imités.
8- Substance protéique.
9- Appelle de loin. – Ville du Nevada. – Gamme.
10- Approuvas. – Marteau.
11- Riches. – Causa la mort d'Héraclès.
12- Époques. – Québec a la sienne. (pl.).

VERTICALEMENT

1- Appareil composé d'un tourne-disque.
2- Description écrite évoquant une situation. – Barre servant à fermer une porte.
3- Aura un sentiment de gaieté. – Bonbon au chocolat.
4- Représenté dos à dos. – Qui est progressif (pl.).
5- L'un des royaumes de la France. – Possède.
6- Garnis un voilier. – Gouvernantes.
7- Poisson de l'aquarium. – Connu.
8- École nationale d'administration. – Tunique japonaise.
9- Poisson. – Incroyable.
10- Inflammation de l'intestin grêle. – Adverbe.
11- Négation. – Commune de Belgique. – Fil textile simple.
12- La femelle pique. – Temps d'arrêt.

RÉPONSE DU Nº 396

Horoscope

SEMAINE DU 8 AU 14 NOVEMBRE 2015

Signes chanceux de la semaine : Capricorne, Verseau et Poissons

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Il y aura beaucoup d'émotion dans l'air; il sera assez facile de vous émouvoir. Vous pourriez très bien commencer les démarches pour l'achat d'une maison en trouvant le financement, notamment.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Avant d'arrêter votre choix, il serait important de réunir toutes les informations nécessaires, même si on vous presse le pas. Prenez le temps de bien mûrir votre décision avant de la dévoiler.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous aurez pas mal de pain sur la planche et un petit rhume pourrait vous ralentir. Vous ne pourrez pas négliger vos heures de sommeil et vous devrez faire attention à votre santé.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous serez assurément le centre de l'attention. De plus, vous réussirez à détendre l'atmosphère en usant d'humour. On pourrait également vous dévoiler un secret bien gardé.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Alors que l'ambiance de Noël s'amène à grands pas, vous vous empresserez d'établir une liste de cadeaux pour vos proches. Vous commencerez aussi quelques préparatifs pour cette fête.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
N'oubliez pas d'apporter une bonne carte et un GPS lorsque que vous prendrez la route, si vous ne voulez pas tourner en rond. Vous réussirez à obtenir des confirmations auprès de gens importants.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous devriez enfin recevoir une somme d'argent que l'on vous devait depuis un bon moment. Vous aurez gain de cause en ce qui concerne un remboursement ou un cas d'assurance.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous serez sûrement aux premières loges pour toutes sortes d'évènements. De plus, vous serez la meilleure personne pour prendre des initiatives afin que les choses avancent rondement.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
La semaine s'amorcera avec un peu de confusion. Vous aurez besoin d'un deuxième café, à défaut de quoi vous risquerez de souffrir de procrastination sévère. Vous aurez aussi la tête dans les nuages à quelques reprises.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vos collègues, ou quelques amis, auront tendance à vous confier l'organisation de tous les évènements alors que vous auriez préféré rester dans l'ombre. Tâchez de vous faire davantage confiance.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
S'il y a de la restructuration dans l'entreprise pour laquelle vous travaillez, il est clair que vous ressentirez un peu d'angoisse. Heureusement, vous réussirez plutôt à gravir des échelons importants.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Il sera sûrement question de voyages autour de vous. Vous pourriez être soudainement inspiré par un programme de formation qui vous dirigera vers une carrière des plus passionnantes.